



DECOUVERTE DU CANYONISME

ETUDE DES POSSIBILITES EN FONCTION DE LA DEFICIENCE

I. DESCRIPTION DE LA DEFICIENCE :

IMC : Paralysie cérébrale.

Paralysie cérébrale entraînant un dysfonctionnement des commandes motrices et souvent une atteinte des fonctions exécutives (anticiper, planifier, mémoriser, contrôler...)

Nécessité de décomposer toutes les actions en une succession d'étapes pour pouvoir effectuer celles-ci.

A. Compétences mobilisables / Il peut :

- A définir au cas par cas

B. Compétences non mobilisables / Il ne peut pas :

- A définir au cas par cas

C. Contre-indications :

- Pratique non recommandée si aucune autonomie motrice ni dans la vie quotidienne

D. Points de vigilance :

- Fatigabilité
- Lenteur d'exécution



E. Adaptations :

1. Du matériel individuel

- Baudrier ordinaire ou adapté (modèle FFS Résurgence) si la personne a du mal à maintenir la position assise seule.
- Gilet de flottaison

2. Du matériel de progression et de l'équipement

- Eviter les mains courantes trop complexes (plein vide, multi points).
- Privilégier les parcours sur tyrolienne, flottage.
- Mise en place des agrès en amont de la sortie nécessaire.

3. De la pédagogie

- Accompagnement resserré au niveau des obstacles.
- Eviter les marches trop longues.
- Eviter les sols glissants et trop chaotiques.
- Montrer ou expliquer comment se déplacer.
- Accompagner verbalement les gestes moteurs et les décomposer.
- Favoriser la dynamique du groupe.
- Accompagner verbalement les sensations ressenties.
- Prise en compte de la fatigabilité.
- Anticiper les besoins : hydratation, nutrition, froid, besoins naturels.



II. PROJET ENVISAGEABLE

A. Pour une séance

- Pratique de découverte

B. Pour plusieurs séances ou une pratique régulière en club

- Projet à mener avec une structure assurant le suivi de la progression en lien avec l'équipe soignante.

III. DESCRIPTION DU CANYON IDEAL

	Description	Commentaire
Accès amont	- Accès simplifié ne dépassant pas une centaine de mètre. - Pas ou peu de dénivelé.	Contournements possibles : - En cas de dénivelé entre la route et le canyon : Tyrolienne - Sentier d'accès large (passage de 3 personnes de front ou fauteuil si chemin utilisable en fauteuil roulant) - En cas de distance importante, utilisation de la Joëlette, du quad, du 4x4.
Accès aval	Idem	Idem
Progression en rivière	Possible mais limitée	



Chaos de bloc	Possible mais limité	
Cascade	- Eventuellement, en semi autonomie	la descente est effectuée en moulinette et gérée par le cadre. Rappel vertical ou guidé.
Toboggan simple (< 4m, inclinaison < 40° et non éjectable)	Possible	Avec assistance à la réception dans l'eau.
Saut simple (< 3m)	Possible	Avec assistance
Ressaut	Possible	Avec assistance
Bief et vasque avec mouvement d'eau sans danger	Bief possible avec gilet de flottaison Mouvement d'eau à éviter	
Siphon court	A éviter	

28 rue Delandine - 69002 Lyon – Tél. 04 72 56 09 63 – Fax. 04 78 42 15 98

Association loi 1901, agréée par le Ministère chargé des sports (agrément sport), de la jeunesse et de l'éducation populaire (agrément jeunesse et éducation populaire), de l'intérieur (agrément sécurité civile) et de l'environnement (agrément environnement)

